





## CÔTE D'IVOIRE

- La Côte d'Ivoire poursuit sa reprise, avec une croissance vigoureuse estimée à 8.8 % en 2013, contre 9.8 % en 2012. Un effet de rattrapage progressif est à l'œuvre depuis la fin de la crise post-électorale de 2010-11, grâce aux grands travaux publics et à la reprise des investissements privés. Des défis structurels demeurent, pour rendre cette croissance inclusive et durable.
- Le climat des affaires s'est amélioré grâce à diverses réformes, mais le secteur privé a besoin d'un secteur financier plus actif et innovant. Les banques, en situation de surliquidité, pourraient mieux mettre l'épargne à contribution.
- Les capacités des petites et moyennes entreprises (PME) doivent être renforcées, notamment dans l'agro-industrie, pour tirer un meilleur parti des chaînes de valeur mondiales (CVM) et régionales.

### Vue d'ensemble

Les perspectives s'avèrent assez prometteuses en Côte d'Ivoire. La politique de relance par les grands travaux s'est soldée par une croissance estimée à 8.8 % en 2013. Elle devrait se maintenir à 9 % en moyenne en 2014 et 2015, grâce à la poursuite des réformes sociales et d'amélioration du climat des affaires. La bonne mobilisation des ressources internes et externes jouera aussi, de même que la stabilité sociale et politique.

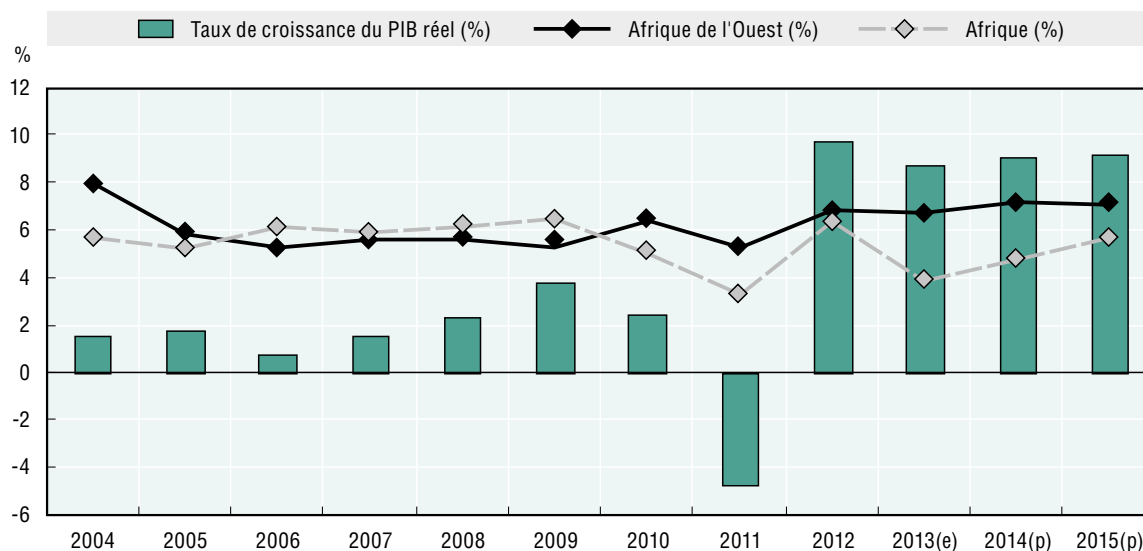
La situation budgétaire s'est nettement améliorée en 2013, après une dégradation en 2011 et 2012. Les recettes ont progressé, grâce à la réorganisation des services fiscaux. Les dépenses se sont stabilisées en pourcentage du PIB, même si elles reflètent encore le poids de la reconstruction et des actions visant à renforcer la cohésion nationale – comme le recrutement des ex-combattants et des enseignants.

Ces bonnes perspectives ne doivent pas occulter l'ampleur des défis à relever. Le PIB par habitant reste en effet très inférieur à son niveau de 2000. La première priorité consiste à rendre la croissance durable et inclusive, pour qu'elle réponde aux besoins pressants d'une population jeune et en quête d'emploi. La compétitivité du pays reste à améliorer. Les contraintes sont connues : l'administration routière et les procédures douanières s'avèrent peu fluides et la fiscalité très complexe (62 dossiers d'impôts face à 36 en moyenne en Afrique, selon le rapport *Paying Taxes 2014*). La main d'œuvre reste peu adaptée aux besoins des entreprises, tandis que le secteur financier, en surliquidité, se montre peu actif dans l'accès au financement des PME – une problématique récurrente. Des actions coordonnées entre le gouvernement et les différents acteurs économiques seront nécessaires pour éviter de nouvelles poussées inflationnistes, surtout sur les produits alimentaires.

La normalisation politique se poursuit depuis la fin de la crise post-électorale de 2010-11, même si le double défi de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale reste dans une certaine mesure à relever. Un dialogue républicain avec l'opposition a été engagé par les autorités, accompagné par des mesures de réconciliation. De nombreuses rencontres à un haut niveau entre l'opposition et le gouvernement se sont tenues au début de l'année 2014. Les initiatives visant à promouvoir la sécurité nationale, le désarmement et à protéger le droit à la propriété (menacé par les pillages) méritent d'être renforcées.

Les CVM offrent des perspectives de croissance intéressantes pour la Côte d'Ivoire. Le pays dispose en effet d'un potentiel important en ressources naturelles et humaines, sans oublier la qualité relative de ses infrastructures, à l'échelle de la sous-région. Des opportunités d'industrialisation restent à exploiter dans les chaînes de valeur à fort potentiel régional. Dans ce cadre, des politiques ciblées s'avèrent nécessaires pour amener les PME à jouer un rôle clé. Il s'agit de résoudre leurs problèmes de financement et de capacité de gestion.

Figure 1. Taux de croissance du PIB réel



Source : BAfD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	9.8	8.8	9.1	9.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	7.5	6.4	6.7	6.9
Inflation	2.0	2.7	2.9	2.7
Solde budgétaire (% PIB)	-2.6	-2.0	-2.0	-2.0
Compte courant (% PIB)	-3.8	-6.4	-7.2	-6.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

## Développements récents et perspectives

Partant d'une croissance de 9.8 % en 2012, l'activité a bénéficié d'un environnement social et politique stable. La reconstruction s'est poursuivie, avec l'accélération des principaux chantiers du Plan national de développement (PND) 2012-15. Le dynamisme d'ensemble des secteurs productifs et la bonne réaction des différentes composantes de la demande ont abouti à une croissance du PIB estimée à 8.8 % en 2013.

L'analyse de l'offre fait ressortir de fortes hausses de la valeur ajoutée au niveau des secteurs secondaire et tertiaire en 2013 (respectivement 13.3 % et 12.6 % par rapport à 2012). Le secteur secondaire a bénéficié de la vigueur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) (en hausse de 25.3 % avec les grands chantiers publics) et de l'énergie (16.2 %). La croissance du secteur tertiaire résulte du dynamisme des télécommunications (7.9 %), du commerce (10.8 %) et des autres services (10.7 %). Le secteur primaire progresse moins fortement, quoiqu'en hausse de 3.7 %, grâce à l'activité soutenue de l'agriculture vivrière (4 %). La reprise de plusieurs cultures d'exportation joue aussi, avec des productions en hausse pour le caoutchouc (7.8 %), l'anacarde (6.7 %), l'huile de palme (5.8 %) et le cacao (1.1 %). Malgré les contreperformances de la production pétrolière (-13.6 % en 2013), en raison de l'épuisement naturel de différents gisements, le secteur extractif s'est légèrement redressé de 1.3 % en 2013, après la baisse constatée en 2012. Cette reprise résulte de trois facteurs. Tout d'abord, la production de gaz naturel a augmenté de 9.3 % grâce aux investissements réalisés sur les champs CI-26 et CI-27. Ensuite, la production d'or a progressé de 15.1 %, grâce aux mines d'or de Tongon et de Bonikro. Enfin, le manganèse a connu un essor fulgurant, avec une production en hausse de 121.5 %.



Toutes les composantes de la demande ont soutenu la croissance en 2013. La consommation finale se trouve en croissance estimée de 4.3 % en 2013 sous l'effet d'une hausse de la consommation des ménages (7.5 %). La croissance de l'investissement total (39.9 %) s'explique par le dynamisme de l'investissement public (en hausse de 60 %) et la reprise de l'investissement privé (28.7 %). Il faut cependant noter que l'investissement privé correspond à un mouvement de remise à niveau des outils productifs et de reconstitution des stocks, sans forcément se traduire par de la création d'emplois. Le taux d'investissement global est estimé à 17.5 % du PIB en 2013, dont 7.2 % du PIB pour l'investissement public.

Les échanges extérieurs sont marqués par une progression des importations et des exportations. La hausse des importations est due à l'effet d'une demande croissante en biens intermédiaires et d'équipement. Le dynamisme de l'agriculture d'exportation, de l'agro-industrie et de l'industrie extractive explique la hausse des exportations.

L'évolution de l'offre et de la demande devrait permettre au PIB réel d'afficher un taux de croissance de 9.1 % en 2014. La hausse des investissements publics et privés devrait porter le taux d'investissement à 18.7 % du PIB dont 7.5 % pour le secteur public. Le dynamisme du secteur primaire devrait être renforcé. De bonnes performances sont attendues du côté de l'agriculture vivrière, avec la réorganisation des professionnels du secteur et la poursuite de la Stratégie nationale de développement de la filière riz (SNDR). De meilleures productions de coton et d'anacarde sont également attendues suite à la réforme de ces deux filières, régulées par une nouvelle loi depuis septembre 2013. De même, le secteur extractif devrait bénéficier des incitations à l'investissement générées par les nouveaux codes minier et pétrolier. Le secteur secondaire devrait encore progresser, grâce au BTP et à l'agro-industrie. Tout en bénéficiant du dynamisme des secteurs primaire et secondaire, le secteur tertiaire devrait poursuivre sa croissance sous l'effet du dynamisme attendu dans les secteurs de l'hôtellerie et de la distribution. Le retour à Abidjan de la Banque africaine de développement (BAfD), prévu pour 2014, devrait renforcer les secteurs des services et du bâtiment. La demande extérieure, en croissance, devrait voir les exportations augmenter de 13.8 % en 2014, grâce à l'agriculture d'exportation et l'agro-industrie. Les importations, de leur côté, devraient augmenter de 12.6 % en 2014.

Plusieurs actions gouvernementales doivent se poursuivre en 2014, comme le projet de construction de logements sociaux, en cours d'exécution dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) qui sera pourvoyeur d'emplois formels. Des réformes visant à améliorer le climat des affaires ont aussi été engagées. L'objectif consiste à attirer des investissements privés, nationaux comme étrangers, pour créer plus d'emplois – en particulier pour les jeunes, les femmes et les zones rurales qui ont souffert des conflits. Le nouveau système de couverture maladie universelle (CMU) entre en vigueur en 2014 et des mesures vont être renforcées pour compenser l'inflation. Certains risques doivent cependant être surveillés, notamment :

- *Le risque politique et sécuritaire.* La stabilité politique et sociale dépend du succès de la politique de réconciliation nationale et du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR). Ce dernier pourrait être marqué par des difficultés de réinsertion durable des ex-combattants. Des risques exogènes existent aussi, avec la contagion possible de l'instabilité connue dans les pays voisins (Mali, Liberia et Guinée). Cependant, plusieurs facteurs viennent tempérer ces risques : la volonté affirmée des autorités, le dialogue engagé dans le cadre du processus de réconciliation nationale, ainsi que l'appui de la communauté internationale en faveur de la démocratie et de la paix dans les pays voisins.
- *Le risque de volatilité des ressources en soutien au PND.* Les perspectives de croissance reposent sur une mobilisation massive des ressources pour financer les investissements et renforcer une base productive encore très dépendante des matières premières. Les difficultés de mobilisation de ces ressources et les variations des cours mondiaux des matières premières pourraient créer une instabilité des ressources de l'État, réduisant ainsi l'aptitude du pays à financer son programme de développement. Toutefois, la reprise économique mondiale,



particulièrement dans les pays émergents, offre des perspectives favorables à moyen terme pour la demande en matières premières. De même, l'engagement ferme des partenaires techniques et financiers (PTF) lors de la table ronde sur le PND constitue un gage important pour la mobilisation de l'aide publique au développement (APD).

Tableau 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2008	2013
Agriculture, chasse, foresterie et pêche	26.7	29.2
dont pêche	0.2	0.2
Mines	7.6	4.6
dont pétrole		
Manufactures	12.9	13.0
Electricité, gaz et eau	2.5	2.8
Construction	5.0	7.5
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	14.7	15.0
dont hôtels et restaurants		
Transports, entreposage et communications	4.3	3.7
Finance, immobilier et services aux entreprises	12.0	11.0
Services des administrations publiques	13.9	12.9
Autres services	0.3	0.3
<b>Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Données des administrations nationales.

## Politique macroéconomique

### Politique budgétaire

La situation budgétaire se trouve en nette amélioration par rapport à 2012. Le niveau d'exécution du budget s'avère relativement satisfaisant en 2013, dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC).

Les recettes budgétaires ont atteint 22.3 % du PIB contre 20.8 % en 2012, grâce au bon recouvrement des recettes non fiscales. L'APD a atteint 1.7 % du PIB en 2013, soit près de 20 % du total des investissements publics. Globalement, la pression fiscale s'est établie à 18 % du PIB (contre 17.6 % en 2012), un niveau légèrement supérieur au seuil communautaire de 17 %.

Les dépenses d'investissement ont connu une nette progression, à 7.2 % du PIB contre 4.9 % en 2012. Leur hausse est liée à celle des dépenses financées sur ressources intérieures, notamment les grands chantiers de l'État. Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (43.6 % contre 42.2 % en 2012) dépasse le seuil maximal de 35 % fixé au niveau communautaire par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Il reflète le poids de la reconstruction nationale (recrutement des ex-combattants et des enseignants). Toutefois, le niveau des dépenses salariales entre 2012 et 2013 tend à être stable, à 7.4 % du PIB. Le ratio des investissements financés sur ressources intérieures rapportés aux ressources fiscales (26 %) est conforme à la norme de l'UEMOA (minimum de 20 %). Toutefois, un faible niveau d'exécution des dépenses d'investissement s'explique par les retards de certains projets engagés avec les partenaires au développement.

La progression des recettes et la meilleure gestion des dépenses ont conduit à une réduction du déficit global, passé de 2.6 % à 2 % du PIB entre 2012 et 2013. Le déficit est financé sur des ressources extérieures et des emprunts sur le marché financier régional. Le solde primaire a vu son déficit reculer, passant de 0.8 % en 2012 à 0.3 % en 2013. Il reste cependant supérieur au seuil de l'UEMOA (0 % du PIB).



Une mobilisation de 810 milliards XOF (Franc CFA BCEAO) est prévue en 2014 sur les marchés monétaires et financiers sous-régionaux, contre 806.7 milliards XOF attendus en 2013. Cette mobilisation portera sur des bons et obligations du Trésor. Les financements extérieurs, y compris les appuis budgétaires, devraient s'élever à 266 milliards XOF.

Tableau 3. Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2005	2010	2011	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
<b>Recettes totales (avec dons)</b>	<b>18.2</b>	<b>20.1</b>	<b>15.2</b>	<b>20.8</b>	<b>22.3</b>	<b>22.4</b>	<b>22.5</b>
Recettes fiscales	14.5	17.0	13.1	17.6	18.0	18.2	18.3
Dons	1.1	0.9	0.3	0.6	1.6	1.7	1.6
<b>Dépenses totales (et prêts nets) (a)</b>	<b>19</b>	<b>20.6</b>	<b>18.5</b>	<b>23.4</b>	<b>24.3</b>	<b>24.4</b>	<b>24.5</b>
Dépenses courantes	16.0	17.3	16.0	18.5	18.6	18.4	18.0
Sans les intérêts	14.0	15.6	14.1	16.7	16.9	17.0	16.6
Salaires	6.5	7.1	6.3	7.4	7.1	6.6	6.1
Paiement d'intérêts	2.1	1.7	1.9	1.8	1.7	1.4	1.4
Dépenses en capital	2.7	3.1	2.5	4.9	5.7	6.0	6.5
<b>Solde primaire</b>	<b>1.2</b>	<b>1.2</b>	<b>-1.4</b>	<b>-0.8</b>	<b>-0.3</b>	<b>-0.6</b>	<b>-0.6</b>
<b>Solde global</b>	<b>-0.8</b>	<b>-0.5</b>	<b>-3.3</b>	<b>-2.6</b>	<b>-2.0</b>	<b>-2.0</b>	<b>-2.0</b>

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

## Politique monétaire

La politique monétaire est conduite au niveau régional par la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Elle vise à stabiliser les prix et favoriser la croissance. L'inflation annuelle en 2013, estimée à 2.7 %, reste conforme à la limite maximale de 3 % fixée au sein de l'UEMOA, mais s'avère supérieure au niveau de 2012 (2 %). Elle reflète la mise en œuvre du mécanisme automatique de fixation des prix des produits pétroliers et la hausse des produits alimentaires importés. Une politique nationale d'affichage des prix a été lancée. Les prix à la consommation pâtissent par ailleurs de la mauvaise organisation des circuits d'approvisionnement entre les villes et les campagnes.

Les réserves extérieures se reconstituent, de manière progressive, grâce à la reprise des exportations et surtout la hausse des investissements étrangers, de l'APD et l'allègement des services de la dette suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE). Toutefois, on note une réduction du niveau des réserves de 19 % à fin septembre 2013 par rapport au début de l'année. Cette baisse s'explique par la hausse des importations d'équipements et de biens de consommation intermédiaires, ainsi que par la reconstitution des stocks. L'évolution des crédits à l'économie (+7.3 %) est marquée par la progression régulière des crédits à moyen et long terme (+11.28 % à fin septembre 2013). Les taux débiteurs moyens sont passés de 8.43 % à 7.18 % entre janvier et octobre 2013 contre 8.08 % à 8.20 % sur la même période en 2012. Ils s'expliquent par le passage de 7 % à 5 % du coefficient de réserves obligatoires, une baisse décidée par la BCEAO le 16 mars 2012. Les taux de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité et de guichet de prêt marginal ont été rabaissés le 16 septembre 2013 à 2.5 % et 3.5 % respectivement (contre 2.75 % et 3.75 % auparavant). Cette révision des taux directeurs devrait renforcer la tendance baissière des taux débiteurs et améliorer le financement de l'économie.

## Coopération économique, intégration régionale et commerce

Avec l'élargissement du tarif extérieur commun (TEC) à l'ensemble des pays de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 2014, les enjeux régionaux et les opportunités économiques pour la Côte d'Ivoire ont sensiblement changé. Le TEC, qui comporte cinq bandes tarifaires préférentielles (0 %, 5 %, 10 %, 20 % et 35 %), devrait contribuer à renforcer les échanges avec les pays non membres de l'UEMOA. Il s'agit notamment du Ghana voisin, dont



la structure économique est similaire à celle de la Côte d'Ivoire. De même, le Nigeria présente des débouchés importants pour les produits alimentaires ivoiriens, tels que l'huile de palme. La Côte d'Ivoire est déjà l'un des principaux fournisseurs des autres pays de l'UEMOA, notamment en produits agroalimentaires et cosmétiques. Le pays devrait accélérer l'application effective des accords et règlements communautaires afin de profiter de la nouvelle dynamique d'intégration régionale.

La position extérieure de la Côte d'Ivoire est marquée en 2013 par une diminution de l'excédent commercial (en pourcentage du PIB). La tendance s'explique par l'importante progression des importations, avec la hausse des entrées en biens intermédiaires et d'équipement. Les exportations sont restées en hausse, tirées aussi bien par les produits primaires que les produits transformés. La production, la qualité et la traçabilité des produits primaires se sont améliorées. La hausse des exportations primaires s'explique aussi par de nouvelles mesures contraignant les exportateurs à l'évacuation des stocks dans des délais fixes, sous peine de pénalités. Le déficit au niveau des services affiche un recul, grâce aux meilleures conditions de fret au niveau du port d'Abidjan. La baisse de l'excédent commercial et l'amélioration du déficit de la balance des services ont entraîné la détérioration du solde des transactions courantes. Cette baisse a été atténuée par un accroissement des transferts des migrants. Le compte de capital et des opérations financières affiche un léger excédent en raison d'une hausse des « dons projets ». Cet excédent devrait être renforcé en 2014 et 2015 par les investissements étrangers dans les secteurs porteurs (agro-industrie, distribution, mines et pétrole).

Tableau 4. Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2005	2010	2011	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Balance commerciale	14.6	14.5	20.4	10.8	5.6	3.5	1.4
Exportations de biens (f.o.b.)	45.7	47.0	48.7	47.9	42.2	38.6	35.4
Importations de biens (f.o.b.)	31.1	32.6	28.3	37.1	36.6	35.1	34.0
Services	-7.1	-7.2	-8.2	-7.4	-6.7	-6.0	-5.3
Revenu des facteurs	-4.4	-4.3	-4.3	-5.0	-3.8	-3.5	-1.8
Transferts courants	-2.8	-1.8	-1.2	-2.2	-1.5	-1.2	-1.0
<b>Solde des comptes courants</b>	<b>0.2</b>	<b>1.1</b>	<b>6.7</b>	<b>-3.8</b>	<b>-6.4</b>	<b>-7.2</b>	<b>-6.8</b>

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

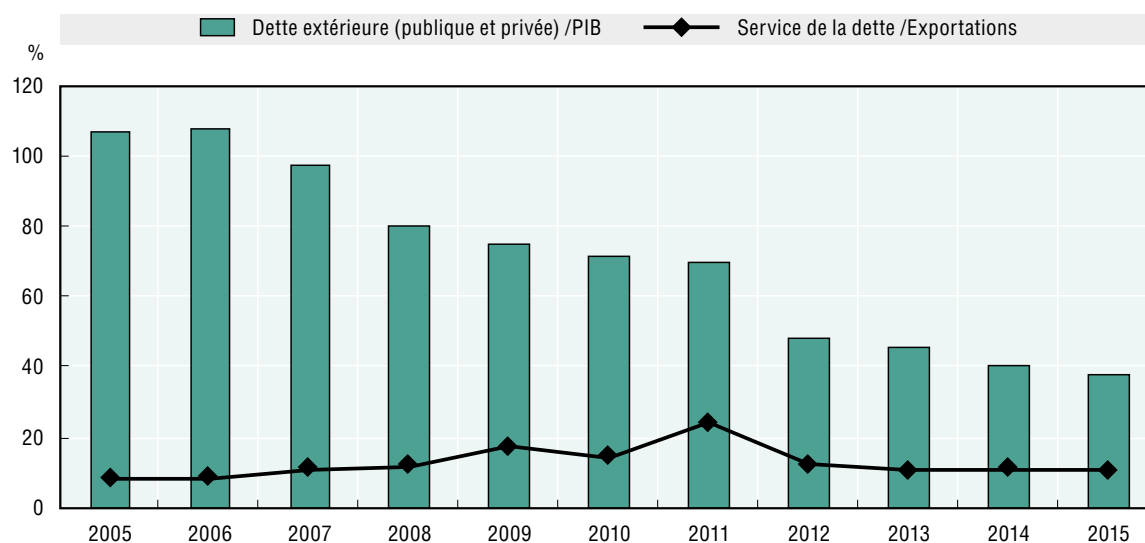
## Politique de la dette

La Côte d'Ivoire a atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) en juin 2012. L'encours de la dette extérieure publique est passé de 55.1 % du PIB fin 2011 à 27.7 % fin juin 2013. Le risque de surendettement du pays est désormais modéré. Pour consolider la viabilité de la dette, le gouvernement a mis en place, avec l'appui du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, une nouvelle stratégie exhaustive de gestion, portant sur les dettes intérieure et extérieure ainsi que les nouveaux emprunts. Cette stratégie d'endettement à moyen terme a été poursuivie en 2013 en même temps que le renforcement des capacités de gestion de la dette – y compris son traitement inclusif dans le cadre du Comité national de la dette publique (CNDP), créé en novembre 2011, conformément aux recommandations de l'UEMOA.

Une Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) doit être prise en compte dans le budget 2014. Elle suit trois axes : privilégier l'endettement à moyen et long terme pour la dette intérieure ; recourir aux guichets concessionnels au niveau de la dette extérieure ; utiliser les PPP tout en minimisant leurs coûts. Le gouvernement poursuit également son plan d'apurement de la dette intérieure, dont les montants annuels entre 2000 et 2010 ont fait l'objet d'un audit. Pour les arriérés de paiement couvrant la période du 12 septembre 2012 au 22 octobre 2013, l'audit a permis de valider 42.9 % des 356 milliards XOF de dette initiale. L'objectif est d'atténuer les contraintes que font peser la dette commerciale de l'État sur les capacités d'autofinancement des PME.



Figure 2. Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO & Article IV).

## Gouvernance économique et politique

### Secteur privé

La consultation régulière entre le gouvernement et le secteur privé a facilité les réformes en cours. Les PPP offrent un cadre solide de concertation, puisqu'ils représentent 46 % des investissements réalisés dans le cadre du PND en 2013. Un nouveau code des investissements a été adopté. Les démarches administratives pour les investisseurs sont facilitées, sous la coordination du Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (Cepici), avec le concours du Centre de facilité des entreprises (CFE). Depuis 2012, un Guichet unique de formalité d'entreprises (Gufe) permet de créer une société en 48 heures.

Une approche participative dans la conception des programmes de réformes veille à associer les principaux acteurs et professions libérales concernés. Cette concertation a donné de bons résultats, parmi lesquels la création de plus de 4 000 nouvelles entreprises en 2013. Le coût de la création d'entreprise a beaucoup baissé, notamment pour l'obtention du titre foncier urbain, les actes notariaux, les géomètres et les frais de publication. Une autre avancée porte sur l'installation d'un tribunal de commerce spécialisé.

Des progrès n'en restent pas moins nécessaires dans le domaine foncier et la fiscalité. La réforme des procédures de permis de construire demeure un défi. Les organisations patronales réclament un meilleur accès au financement bancaire et aux marchés publics pour les entreprises locales. Elles insistent par ailleurs sur la possibilité pour les jeunes de suivre des formations plus adaptées aux besoins des entreprises.

### Secteur financier

La relative surliquidité bancaire résulte surtout de l'importance des ressources de courte durée (dépôts à vue). Elle explique en partie la faible contribution des banques au financement à long terme, en plus des coûts des opérations, qui demeurent le talon d'Achille de l'économie. L'accès au financement demeure très restreint pour beaucoup d'acteurs économiques en Côte d'Ivoire, en particulier sur le long terme (seulement environ 6 % du crédit total). Il existe par ailleurs peu





de possibilités de financer des fonds de roulement à court terme pour les PME – à l'exception des grands commerçants. Les garanties, le coût des opérations bancaires et le manque d'information sont des aspects qui nécessitent des améliorations. Il convient de signaler que suite aux effets collatéraux de la crise et de la dette intérieure de l'État, la qualité du portefeuille de crédit des banques est actuellement insuffisante, avec un taux de créances en souffrance se situant entre 15 % et 17 % du total des crédits bruts.

Le taux de bancarisation se situe à 13,4 %, par contre l'expansion rapide du marché de la téléphonie bancaire offre de bonnes perspectives pour promouvoir l'inclusion financière des populations. Quatre millions de personnes vivant en Côte d'Ivoire (au moins 30 % de la population active) ont souscrit aux différents services financiers mobiles en 2013. Le nombre de circuits de distribution dédiés aux services financiers mobiles est parallèlement estimé à 4 000. Le développement des agences bancaires vers les zones reculées mérite un accompagnement de l'État, via des avantages pour l'installation de guichets automatiques.

### **Gestion du secteur public, institutions et réformes**

Des progrès ont été réalisés afin de rendre moins opaque la gestion des dépenses publiques, avec le recensement général des fonctionnaires et la mise en place d'un système intégré de gestion des fonctionnaires et agents de l'État (SIGFAE) en 2012. En 2013, les dépenses, exécutées dans leur majorité à travers le Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP), se sont établies à 24,3 % du PIB contre 23,4 % en 2012. Un audit a aussi permis de mettre au clair la situation de la dette intérieure. Sa valeur annoncée (352 milliards XOF) était surévaluée de moitié.

Le Plan national de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption (PNBGLC) doit donner lieu à de nouvelles mesures en 2014. La Haute autorité pour la bonne gouvernance (HABG) et la Cour spéciale de prévention et de lutte contre la corruption seront mises en place au deuxième semestre 2014. Les textes d'application du nouveau code des marchés publics seront aussi adoptés en 2014. Ils devraient ainsi offrir des voies de recours efficaces aux acteurs de la commande publique. Les délais d'opérations relatives à la passation des marchés publics ont été réduits.

De nouvelles structures ont été créées en 2011 et 2012 pour mieux répartir l'administration sur le territoire national. Le découpage administratif du pays comporte deux districts autonomes, 12 districts, 31 régions, 107 départements et 509 sous-préfectures. Beaucoup reste à faire pour rendre les collectivités décentralisées plus efficaces et rapides. Les délais d'obtention de la plupart des actes administratifs restent longs et les coûts assez élevés pour les citoyens et les opérateurs économiques.

### **Gestion des ressources naturelles et environnement**

La production de gaz naturel a doublé entre 2012 et 2013, pour atteindre plus de 6 millions m<sup>3</sup>. Le pays envisage de relancer le projet de gazoduc reliant Takoradi (Ghana) à Assinie sur la côte ivoirienne. Conformément aux critères de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), les rapports 2008, 2009 et 2010 sur les flux financiers entre l'État et les industries extractives ont été publiés en mai 2012. Les différents progrès ont permis au pays d'être déclaré « pays conforme » à l'ITIE depuis mai 2013.

La Côte d'Ivoire figure parmi les pays à grande déforestation, avec au moins 35 % de taux d'infiltration (octroi incontrôlé et occupation anarchique) de sa forêt. Le Programme national de reboisement (PNB) entamé en 2005 s'était fixé pour objectif 6,45 millions d'hectares reboisés sur dix ans, mais il souffre d'un ralentissement. Le pays reste pénalisé par son sous-équipement en drainage des eaux pluviales, en collecte et en traitement des eaux usées. De même, le pays affiche un faible degré de traitement et d'élimination des ordures ménagères et un bas niveau de latrines publiques. Avec un taux d'accès à l'eau potable estimé à un peu plus de 60 %, atteindre d'ici 2015 la cible de 80 % parmi les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) nécessiterait à



la fois une gestion efficace des ressources en eau faiblement exploitées et un renforcement des infrastructures.

Des efforts encourageants sont cependant déployés par les autorités à travers les programmes d'assainissement des grandes villes du pays. En outre, depuis février 2012, deux décrets ont été signés, l'un portant sur la création, l'organisation et le fonctionnement d'une commission nationale du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'autre prévoyant une nouvelle procédure de classement des parcs nationaux et réserves naturelles à travers une commission créée à cet effet.

## Contexte politique

L'année 2013 a donné des signes encourageants en matière de sécurisation du pays et de réconciliation nationale. Une force d'intervention mixte pour la sécurisation de la capitale a été créée en mars 2013. Des actions conjointes ont été menées par l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci) et l'armée ivoirienne dans le cadre de la sécurisation des zones frontalières. La Commission dialogue, vérité et réconciliation (CDVR), créée en 2011, a poursuivi ses travaux. Le Programme national de cohésion sociale a été mis sur pied en 2013. L'apaisement du climat social et politique découle par ailleurs de la poursuite du dialogue entre le gouvernement et l'ensemble des partis d'opposition. Un dialogue direct a été initié avec le Front populaire ivoirien (FPI), l'ancien parti au pouvoir. En outre, la visite du président Alassane Ouattara dans l'Ouest du pays a été marquée par la tenue d'un conseil des ministres dans la ville de Man, en avril 2013. Des mesures de liberté provisoire ont été accordées aux détenus politiques proches de l'ancien régime, incarcérés après la crise post-électorale de 2010-11.

Le retour à la paix s'est progressivement confirmé avec la fin du cycle électoral, qui s'est déroulée dans une atmosphère globalement plus apaisée. Quelques violences ont cependant émaillé les élections régionales et municipales d'avril 2013. Le retour progressif des exilés s'est fait en collaboration avec le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). L'environnement sécuritaire reste sensible. Des lois sur la nationalité et l'apatridie ont été votées en août 2013, mais le processus de cohésion sociale doit être renforcé par le règlement de certaines questions importantes, comme celles relatives aux conflits récurrents portant sur le foncier rural en zone forestière, notamment à l'Ouest du pays. En outre, le désarmement des ex-combattants et la réinsertion professionnelle des jeunes démobilisés et des ex-miliciens doivent être renforcés. Pour l'instant, l'Autorité pour le désarmement, la démobilisation, la réinsertion et la réintégration économique des ex-combattants (ADDR) présente un bilan mitigé.

## Contexte social et développement humain

### Développement des ressources humaines

La Côte d'Ivoire a besoin de mettre en place des politiques ciblées de compétences professionnelles pour la main d'œuvre déjà disponible sur le marché du travail, tout en continuant ses efforts en faveur de l'éducation nationale. La politique de « l'école gratuite pour tous » est maintenue, pour permettre un meilleur accès à l'éducation des enfants. Jusqu'à l'horizon 2020, les recrutements dans la fonction publique seront orientés en faveur de l'éducation, la santé et la sécurité. Le taux brut de scolarisation a connu une hausse significative en passant, pour le primaire, de 80 % en 2010 à 91 % en 2013. Pour améliorer la qualité de l'enseignement, les autorités ont procédé à une révision des programmes. Cette dernière est passée par l'adoption d'une pédagogie axée sur l'Approche par les compétences (APC), l'introduction de nouvelles matières telles que les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté (EDHC), et le strict respect du nombre d'heures de cours par semaine.

Toutefois, les efforts doivent se poursuivre pour résorber le problème de répartition spatiale des enseignants et des élèves. Des effectifs sont pléthoriques par endroits, alors que des classes sont vides dans d'autres zones. Parallèlement, des efforts doivent s'intensifier sur le suivi effectif de la scolarité. Le taux d'achèvement du cycle primaire se situe à 59,1 % en 2012. Un niveau qui



rend peu probable la réalisation de l'un des OMD qui porte sur l'achèvement du cycle complet d'études primaires.

Plus de 36 % de la population a entre 15 et 35 ans. Elle représente une main d'œuvre importante, mais ses compétences restent peu adaptées aux besoins des entreprises. Dans l'immédiat, les compétences professionnelles des jeunes déjà sortis du système éducatif devraient être améliorées, via des programmes ciblés de formation de courte durée. L'objectif : une mise à niveau sur des compétences clés et des services nécessaires à l'approvisionnement des grandes chaînes d'exportation. De même, il faudrait offrir aux jeunes l'opportunité de valoriser les compétences acquises dans le secteur informel à travers des systèmes de certification. À terme, dans l'idéal, les cursus techniques et universitaires devront intégrer plus de formations sur les métiers émergents pour mieux répondre aux attentes du marché.

Dans le domaine de la santé, la prévalence du VIH/sida chez les 15-49 ans s'élève à 3.7 %, avec 4.6 % chez les femmes et 2.7 % chez les hommes, selon l'Enquête démographie et de santé à indicateurs multiples (EDS-MICS) de 2012. Le paludisme reste la première cause de mortalité en Côte d'Ivoire. Les traitements sont désormais gratuits pour les cas de paludisme dépistés dans les centres de santé publics. Environ 8 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide ont été distribuées gratuitement en 2013.

### Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

La hausse des dépenses publiques en faveur des pauvres a atteint 9.3 % du PIB en 2013, contre 8.6 % en 2012. Toutefois, selon les estimations du Rapport national sur le développement humain (RNDH) publié en 2013, l'indice de la pauvreté multidimensionnelle est passé de 31.8 % en 2008 à 34.4 % en 2011. Le taux de pauvreté monétaire est, quant à lui, passé de 48.9 % en 2008 à 51.3 % en 2011. Selon l'EDS-MICS 2012, pas moins de 30 % des enfants de moins de cinq ans accusent un retard de croissance ou souffrent de malnutrition chronique. Le gouvernement a chargé le Conseil du café-cacao (CCC) de rénover les pistes rurales pour faciliter l'acheminement des produits vivriers vers les principaux points de consommation. À long terme, le taux d'électrification rurale reste une condition importante pour l'amélioration de la productivité et des conditions de vie en milieu rural. Les autorités ivoiriennes sont aussi impliquées dans la lutte contre le travail des enfants. Selon le rapport provisoire de l'Agence d'études et de promotion de l'emploi (Agepe), pas moins de 303 951 enfants âgés de 5 à 13 ans étaient économiquement actifs en 2012.

En matière de protection sociale, les besoins sont énormes. L'utilisation des services de santé reste faible (de l'ordre de 18 %), de même que le taux d'accouchements assistés (69.2 % en 2011). La situation sanitaire du pays s'avère préoccupante, ce qui a conduit les autorités à maintenir en 2013 certains programmes prioritaires, tels que le renforcement des capacités de distribution des médicaments et vaccins. La disponibilité des médicaments de base demeure problématique. La part du budget allouée au secteur de la santé est de 5 %, loin des 15 % préconisés par la déclaration d'Abuja en 2001. Elle ne favorise pas l'atteinte des trois objectifs des OMD concernant la santé à l'horizon 2015. Dans ce contexte, l'année 2013 a été déclarée « année de la santé » pour concentrer les efforts des pouvoirs publics sur la réhabilitation des infrastructures sanitaires, le lancement de la phase pilote de la CMU et l'accroissement du nombre de personnel dédié au secteur de la santé. Après une courte période de gratuité totale (d'avril 2011 à janvier 2012), les autorités ont finalement opté pour une politique de gratuité ciblée des soins aux femmes enceintes et aux enfants de 0 à 5 ans. Une formule moins lourde pour le budget actuel. Dans le cadre de la lutte contre la malnutrition et la sécurité nutritionnelle, 10 541 malnutris sévères, 22 502 malnutris modérés et 15 000 femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié d'intrants de nutrition. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a enregistré une baisse, passant de 125 à 108 pour mille entre 2008 et 2012.

Les trois grands axes du nouveau Plan national de développement sanitaire (PNDS 2012-15) portent sur : les personnels de santé ; la réforme hospitalière et celle de la nouvelle pharmacie de la santé publique (NPSP), en vue de l'amélioration de l'offre et de la qualité des prestations de



services ; et la réorganisation des établissements communautaires. Pas moins de 4 406 agents de santé ont été recrutés et redéployés en 2012, soit une augmentation de 31 % des effectifs des personnels de santé par rapport à 2011.

Pour améliorer l'accès à l'emploi, l'Agepe a été renforcée en 2013 à travers des projets de formation et d'insertion des jeunes diplômés et sans emplois. Le Projet emplois jeunes et développement des compétences (Pejedec) est notamment entré dans sa phase active. Le Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) mis en place en 2012 a été doté en 2013 d'un budget de 1 milliard XOF pour faciliter l'accès aux microcrédits à taux réduit (1 % par mois). En novembre 2013, le salaire minimum mensuel a été revalorisé, passant de 35 000 à 60 000 XOF.

### Égalité hommes-femmes

Au niveau législatif et institutionnel, la Côte d'Ivoire a fait des progrès en matière de prise en compte du genre dans tous les secteurs d'activités. La politique sur l'égalité des chances, l'équité et le genre a été validée en 2009, suivie par la ratification de tous les instruments internationaux proclamant l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Des structures chargées d'accompagner le processus d'institutionnalisation et de promotion du genre ont été aussi mises en place. Il s'agit notamment de la Direction de l'égalité et de la promotion du genre (DEPG), et de la chaire Unesco « Eau, Femmes et Pouvoir de Décisions ». Le Rapport 2014 de la Banque mondiale sur les femmes stipule qu'au cours des deux dernières années, la Côte d'Ivoire fait partie des « plus grands réformateurs » ayant amélioré les perspectives économiques des femmes.

Le gouvernement devrait poursuivre ses efforts en vue de s'attaquer aux diverses origines structurelles des inégalités entre les sexes. Le Parlement compte 10.3 % de femmes et le gouvernement 17.2 % en 2012. Dans les écoles, la proportion des filles tend à se réduire lorsqu'on passe du primaire (46 % en 2012) à l'enseignement supérieur (37 %). Des efforts seront également nécessaires pour enrayer les inégalités qui persistent dans l'emploi. Parmi les actifs, seulement 5.2 % des femmes ont un emploi dans le secteur formel, contre 11.5 % des hommes.

### Analyse thématique : les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique

La Côte d'Ivoire participe à des CVM d'une multitude de produits agroalimentaires (huile de palme, anacarde, ananas, banane) et agro-industriels à forte demande régionale ou mondiale. Le pays est un fournisseur mondial incontournable pour le cacao (40 % de la production mondiale), le café (300 000 tonnes par an) et le caoutchouc (256 000 tonnes en 2012). Ces produits sont exportés sous forme brute ou après une première transformation en produits intermédiaires. Ils attirent de grands groupes mondiaux tels que Cargill, Michelin, Olam, Nestlé, Unilever, etc.

Le potentiel existe, pour une meilleure participation aux CVM : des terres riches, de la main d'œuvre agricole, des firmes présentes et des filières de production ayant des perspectives de croissance intéressantes. Le caoutchouc, par exemple, compte déjà 16 unités de transformation industrielles. Les conditions climatiques sont très favorables à sa production et ses rendements figurent parmi les cinq plus élevés au monde, sur un marché mondial où l'offre ne satisfait pas la demande.

Le cacao connaît lui aussi une demande mondiale croissante, tirée par la consommation de chocolat dans les pays émergents. De plus, depuis 2012, les filières café-cacao ivoiriennes bénéficient d'une régulation des prix en faveur des producteurs, doublée d'une nouvelle norme de qualité qui a permis de bonifier le label « Origine Côte d'Ivoire » à travers le programme Qualité-Quantité-Croissance (2QC). La production a ainsi affiché 81 % de cacao de grade 1 au cours de la dernière campagne.

La Côte d'Ivoire est la plus grande exportatrice d'huile de palme en Afrique. Tout le processus industriel de transformation en produits finis (huile raffinée et produits dérivés) se déroule sur



place, avant l'exportation vers les pays de la CEDEAO, où la demande est en forte croissance. Les deux principales entreprises, Palmci et Sania, majoritairement détenues par le groupe ivoirien Sifca et ses partenaires Olam et Wilmar (Singapour), réalisent 90 % de leur chiffre d'affaires sur le marché sous-régional (Burkina, Mali et Nigeria).

Cependant, l'accès limité au foncier rural constitue l'un des premiers obstacles structurels à la croissance de la production et des rendements, notamment pour les cultures pérennes. Par exemple, les rendements sont sept fois inférieurs à ceux de l'Indonésie pour les palmiers, et deux fois et demi pour les caféiers. L'absence de garantie locative de long terme pour les terres agricoles (pas de titre et pas de concession) limite les possibilités de financement et de développement agricole, ainsi que les opportunités pour les producteurs de passer des contrats de sous-traitance. Il faudra trouver une bonne formule d'accès aux terres agricoles, qui pourrait s'inspirer du système du *Lands Commission* du Ghana voisin. Ce modèle associe de manière pratique l'État et les chefs coutumiers et donne la prévisibilité nécessaire aux contrats agricoles.

Les politiques publiques ivoiriennes veulent porter la part du secteur industriel dans le PIB d'environ 30 % en 2012 à 40 % en 2020. Une stratégie d'amélioration du taux de transformation industrielle locale des matières premières est à l'étude. Elle devra prendre en compte le fait que certaines CVM stratégiques n'offrent pas de grandes marges de contribution industrielle directe. C'est notamment le cas pour les CVM dont les produits dérivés ne font pas l'objet de cotation internationale. Par ailleurs, le processus de fabrication d'un produit fini demande à la fois du capital et une logistique adaptée de transport et de distribution. Pour ces CVM, une politique volontariste de transformation locale afin d'approvisionner le marché mondial peut s'avérer coûteuse et peu bénéfique.

Les plus grandes opportunités de développement industriel, de création de valeur et d'emplois résident en Côte d'Ivoire dans les CVM à fort potentiel régional, ainsi que dans le renforcement des PME ivoiriennes sur les activités intermédiaires d'exportation. Le pays compte parmi ses atouts un tissu productif diversifié, des ports et un réseau routier développé. Ce potentiel est encore sous-exploité à l'échelle de la sous-région, voire sous-estimé pour certains secteurs comme le textile et la confection.

En effet, la croissance démographique, l'urbanisation, l'émergence de chaînes hôtelières régionales, la diaspora et les préférences commerciales régionales (0 % de droits de douane dans l'UEMOA, accès préférentiel aux marchés européen et seulement 6 % de droits de douane aux États-Unis) offrent aux stylistes et confectionneurs ouest-africains des niches dynamiques dans la coupe-couture haut de gamme, le textile pour la maison et la décoration intérieure ainsi que la broderie traditionnelle et le luxe artisanal. La Côte d'Ivoire dispose d'une bonne capacité industrielle pour se positionner dans l'approvisionnement rapide de ces acteurs en diversifiant son offre. Les deux principaux produits actuels – le bazin et le wax – ne représentent qu'une petite partie des besoins d'approvisionnement du marché régional.

Beaucoup d'opportunités industrielles existent aussi dans l'agroalimentaire, notamment dans la transformation et le conditionnement des fruits tropicaux. La Côte d'Ivoire est désormais le premier producteur africain d'anacarde et son premier exportateur mondial avec 450 000 tonnes par an. Le marché de l'ameublement en bois présente aussi un fort potentiel avec l'urbanisation galopante en Afrique. De même, en mettant un accent spécifique sur l'amélioration des infrastructures et services administratifs du port, la géographie du pays ainsi que le savoir-faire dans la logistique portuaire constitueraient un avantage pour se positionner dans l'attrait d'activités d'assemblage et de montage de groupes mondiaux en quête des marchés ouest-africains. L'entrée en vigueur du TEC élargi au niveau de la CEDEAO en 2014 offre en principe de meilleures opportunités pour ces activités.

D'autres obstacles structurels saillants restent à lever pour exploiter ce potentiel régional. Les PME occupent encore trop peu de fonctions utiles aux producteurs, telles que l'emballage, le marketing et la gestion des circuits de distribution. De même, elles peinent à conquérir des marchés pour la transformation des matières premières ou l'exportation. L'enquête nationale d'identification des PME (sociétés réalisant moins de 1 milliard XOF de chiffre d'affaires et





employant moins de 200 personnes) a permis d'en dénombrier 30 000, soit beaucoup plus que ce que les statistiques nationales espéraient. Elle a aussi démontré que les PME sont quasiment toutes orientées vers le marché local, et concentrées à 84 % sur des activités dans le secteur tertiaire (télécom et commerce), contre seulement 15 % dans le secondaire (activités de transformation) et 1 % dans le primaire.

Outre l'idée de la création d'un fonds de garantie pour l'accès au financement, et la mise en place d'une agence de développement des PME, il faudra réussir à rendre plus attractives les activités exportatrices et de sous-traitance à travers des procédures simplifiées pour ces PME, des mesures spécifiques d'incitation, et des outils d'accompagnement plus larges dans l'appui managérial. Les petits entrepreneurs savent migrer rapidement entre les secteurs, en se rabattant vers les nouvelles activités porteuses. Ils manquent de capacités managériales pour accomplir les formalités d'accès aux marchés d'exportation, ou encore pour monter des dossiers adéquats de financement. Leurs capacités de production restent par ailleurs limitées, pour répondre aux grandes commandes.

Enfin, une meilleure politique de structuration locale des activités en zones dédiées, avec une bonne proximité géographique entre les entreprises et les services dont elles ont besoin, pourrait être un important facteur d'attractivité. Les modèles marocains de plateformes industrielles intégrées (comportant une offre d'infrastructures et de prise en charge de la formation de ressources humaines qualifiées) peuvent servir d'inspiration. La mise en place de nouvelles zones franches et la modernisation des zones industrielles envisagées par le gouvernement constituent un premier pas dans la bonne direction.





Extrait de :  
**African Economic Outlook 2014**  
Global Value Chains and Africa's Industrialisation

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/aeo-2014-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2014), « Côte d'Ivoire », dans *African Economic Outlook 2014 : Global Value Chains and Africa's Industrialisation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2014-26-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).